

## Compte-rendu réunion de Bureau du 16 janvier 2023 à Brie-Comte-Robert

*Présents : Geneviève Escalaïs, Christian Pelux, Christian Derappe, Jean-François Bourdette, Danielle Trarieux, Frédéric Montoya, Lydie Loeuillot*

*Excusés : Françoise Douchet, Joël Molac, René Boccanfuso*

### **Tour de la Seine-et-Marne à pied (TSM) :**

Attention faire une déclaration à l'ONF pour les dernières étapes qui passent dans la forêt de Fontainebleau.

L'AEV ne s'appelle plus AEV mais « Île-de-France nature » leur faire une demande concernant la forêt de Ferrières.

La forêt d'Armainvilliers est gérée par l'ONF.

Informers les clubs engagés dans le TSM organisateurs qu'ils pourront baliser les itinéraires.

Demander aux clubs de faire quelques copies des itinéraires afin de les distribuer au départ pour les participants.

Il y aura différentes pages de publicité dans le passeport dont une page « note ».

Jean-François soulève la question de *l'auto mission* :

Lydie se renseigne sur les conditions du contrat que le Comité a souscrit : est-il uniquement réservé aux membres du CD et aux baliseurs ?

### **Préparation de l'AG :**

Cette année, il y aura une AGE et une AGO le 18 février 2023.

AGE : à la demande de la FFRP, un point concernant la modification des statuts sera soumis au vote : *intégration de la possibilité d'organiser des AG à distance ainsi que le vote dématérialisé.*

AGO : Danielle communique au Bureau l'ordre du jour.

### **Quorum :**

- AGE : au moins la moitié des membres présents ou représentés, représentant la moitié des voix
- AGO : le quart au moins des droits de vote est présent ou représenté

René Boccanfuso ne renouvelle pas son mandat d'administrateur mais souhaite conserver ses fonctions de président de la CDSI (Commission Départementale Sentiers Itinéraires).

Cependant, dans les statuts, le président de la CDSI doit être un administrateur donc membre du CODIR.

En conséquence, le Bureau propose : si René ne fait pas partie du CODIR, il peut rester responsable du secteur sud, tout comme Paul Billon est responsable du secteur nord, mais il ne pourra pas être président de la CDSI.

Un président de la CDSI sera nommé lors de la prochaine AG du CODERANDO77.

Frédéric a contacté 2 personnes pour rejoindre le CODIR, elles ont accepté. Elles devront donc nous retourner leur dossier de candidature avant le 26 janvier afin qu'il soit validé par le CODIR du 28 janvier.

- **Gabriel Royer**, président du club « La compagnie Les Hirondelles », organisateur de la TEM77.
- **Alain Faudot**, président du club « Le Cairn de Guermantes »

Frédéric contactera **Olivier Mangin** pour lui demander s'il veut rejoindre le comité directeur du CODERANDO77.

**Olivier Mangin** est du club « les mille-pattes servonnais » et ancien directeur financier et Ressources Humaines de la fédération.

### **Calendrier 2023 :**

**100 km Audax, Paris / Provins** : 18 et 19 mars

Le CODERANDO77 fera la déclaration préfecture.

42 € c'est le prix demandé aux participants.

Cette participation devrait couvrir les frais.

Le CODERANDO77 souhaiterait être concerté pour définir avec le club « Groupe 503 » les dates pour 2024.

#### **Rando des trois châteaux** : 16 avril

Les parcours sont arrêtés.

La tournée des mairies et des villes traversées est en cours.

L'appel à Bénévoles a été lancé par Jean-François Bourdette aux clubs alentours de la manifestation.

Cette année il faudra environ 120 bénévoles.

Le nouveau circuit du 28 km partira à de l'enceinte du château. => besoin de plus de bénévoles.

Le 4 km est accessible à tous, il n'y a pas de restriction.

Quant aux 7 km, il est accessible aux non-voyants ou malvoyants mais pas aux fauteuils.

Le département veut débaptiser le 14 km Marche Nordique, en rando classique.

Le CODERANDO77 est contre, le 14 km doit rester un itinéraire pour la Marche Nordique avec un deuxième départ dédié à la randonnée classique.

Il n'y aurait pas de pot des bénévoles : pas assez de monde

#### **Trail MN** à Chaumes en Brie : 13 mai

Club organisateur : « Bâton et sac à d'Eau », présidente : Nathalie LEBOUQC.

Comme l'année précédente pour le club « Les Galoches Briardes », le CODERANDO77 prendra en charge les dépenses non couvertes par le montant de la participation des marcheurs MN.

Geneviève informera Mme LEBOUQC des conditions de remboursement.

#### **Semaine de l'éducation à la nature** : du 08 au 16 juin

Suite à la journée des présidents et des bénévoles, en novembre dernier, un grand nombre de bénévoles ont pris contact avec Paul pour animer notre stand « Balisage ».

Un RV sera pris avec la FF des Chasseurs77 afin de procéder au renouvellement de notre convention qui arrive prochainement à expiration.

#### **Fête du canal de l'Ourcq** : 10 et le 11 juin 2023

Le club « Crégy Rando » de Crégy les Meaux, animera la rando du 10/06/2023

Le 11/06/23, la rando sera animée par l'équipe de Jean GAUTARD (rando autour de Lizy sur Ourcq).

#### **MANATRIL** : 11 juin 2023

Organisé par l'office de tourisme de Marne et Gondoire.

2 randonnées auront lieu :

- une à 9h30 : Audax, piloté par Alain Marcelot
- une à 10h : rando classique pilotée par le club « Le Cairn de Guermantes »

Pour ces 2 événements, Frédéric demandera à l'OT de nous communiquer, dès parution, le flyer afin que l'information puisse être mise sur notre site et transmise aux présidents de club.

#### **Arrivée du Tour de la Seine-et-Marne à pied** : 8 juillet 2023 à Fontainebleau

Pourquoi la date d'arrivée a été modifiée ? Le guide du routard sortira un nouveau guide le 06/07/2023 où figurera la Seine-et-Marne.

Seine-et-Marne Attractivité (SMA) souhaite faire la promotion de ce guide lors de l'arrivée du TSM.

**Rando des 3 châteaux Nord** : 17 septembre lors de la journée du patrimoine.

Dans un 1<sup>er</sup> temps, le Conseil Départemental avait émis la suggestion de faire découvrir les villages de caractère autour de Coulommiers. Cette proposition n'ayant pas été confirmée, le lieu définitif reste donc à définir.

**L'automnale Briarde (100 km brevet Audax à Pomponne)** : 23 et 24 septembre

**Week-end rando santé dans la Baie de Somme** : 23 et 24 septembre

Cette année, le CODERANDO77 a affrété un car (1 935 €) : plus écologique et plus convivial. Les départs se feront de 2 points de Seine-et-Marne :

- Gare routière de Brie-Comte-Robert
- Collège de l'Europe à Dammartin en Goële

Aucun frais de déplacement en voiture individuelle ne sera pris en charge par le Comité.

Le prix de revient par personne est de 150 €.

Le Bureau décide de prendre en charge 40 €, il restera à charge des participants : 110 €

Le nombre de participants est limité à 60 personnes (car).

Danielle demandera une subvention PSF pour ce weekend rando santé.

**TEM77** : 7 octobre

**Provins lumière 2023** : première semaine de décembre – date à confirmer –

RDV le 27/01 avec l'OT de Provins pour le débrief de Provins Lumières 2022 et l'organisation du pot des Bénévoles.

Lors de cette réunion le CODERANDO77 proposera que la manifestation 2023 se fasse en dehors du marché de Noël car beaucoup trop de monde.

Il faudra voir pour décaler les départs d'environ ½ heure afin que les participants puissent voir les illuminations. En 2022, il y a eu un manque de coordination entre l'OT et les services techniques de la ville en ce qui concerne le début des illuminations officielles, ce dernier n'a eu lieu qu'à 18 h.

Frédéric proposera une jauge de 1 300 participants.

**Journée d'information sur les assurances** : 11 mai

A la demande des clubs du 77, le CODERANDO77 organisera une journée d'information sur les assurances.

Les 2 animateurs de la Fédé sont disponibles, semaine 18 ou semaine 19. Il faudra les loger et payer leur transport.

**Date retenue le 11 mai 2023, le lieu reste à confirmer.**

Lydie se renseigne pour avoir la salle de Pontault-Combault.

Un panier repas (sandwich, dessert, boisson) sera offert par le CODERANDO77 aux participants, budget : 500 €.

Voir si « Marie Blachère » peut faire ce genre de panier repas.

Pour mieux préparer cette journée, nous demanderons aux participants de poser leurs questions avant la réunion afin que nous puissions les transmettre aux animateurs.

### **Le Personnel :**

Les salariés de la FFRandonnée sont assujettis à la CNNS et pour aider ses Comités dans la gestion de leur personnel, la FD a adhéré au COSMOS, nous pouvons ainsi bénéficier de ses services et conseils : droit social, gestion des contrats, salaires.

Nous avons donc été informés de l'augmentation des salaires minima conventionnels pour 2023 sous réserve de l'aboutissement du processus de dépôt et demande d'extension de l'avenant auprès des services du ministère du travail.

Dans ce cadre, 2 augmentations pourraient intervenir :

- 3% le mois suivant la date d'extension de l'avenant
- Le 1<sup>er</sup> juillet, une seconde augmentation en valeur absolue de, 20 €

### **Commission Formation**

Joël est grippé mais nous a laissé les informations suivantes :

Le calendrier de formation du 2<sup>ème</sup> trimestre 2023 sera établi deuxième semaine de février 2023.

Joël demande l'accord du Bureau pour acheter du matériel pour la formation à savoir :

- Ecran projection 2m X 2m
- Support pliant pour poser le projecteur
- Cable HDMI 6 m
- Pointeur laser
- 2 multi prises

Le Bureau accepte l'achat de matériel pour la commission formation.

Joël nous informe qu'il a adressé le 03/01/2023 à Maryvonne un mail pour lui présenter les stages du 77 mais aucune nouvelle à ce jour malgré sa relance.

Elsa fera la formation publiweb en 2023.

Il faudrait sortir une newsletter avant l'AG.

Frédéric fait un édito, Danielle se rapproche de Christian Moyano.

### **Commission Édition :**

La réédition du topo-guide « La Seine-et-Marne à pied » sortira en retard.

Il n'y aura pas de stickers des 40 ans du Comité de collé dessus comme initialement prévu mais un marque-page sera inséré dedans.

Frédéric attend les dimensions du marque page pour transmettre à Luc.

Luc fera un projet en se basant sur « la signature mail ».

Frédéric évoque un projet de topoguide de « gare a gare dans le 77 » :

Inconvénient certains itinéraires sont très longs.

Il faudrait trouver un autre thème / appellation que « gare à gare ».

Pourquoi pas associer au projet le *Transilien* comme c'est le cas pour la région de Lyon.

Un topo-guide « gare à gare » avec 40 itinéraires sur le 77 est tout à fait faisable.

### **Budget**

Le budget arrêté à fin décembre 2022 est déficitaire de 10000 €.

Certains comptes ont eu des dépassements : le compte publicité et le compte remboursement de frais de formation (remboursement des CARP / BF).